

MESURER LES ACTIVITES DE MARCHÉ DANS LE BILAN DES BANQUES FRANÇAISES

MYTHE N° 14 - « LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ REPRÉSENTENT UNE PART TRÈS IMPORTANTE DU BILAN DES BANQUES »

_ Divers commentateurs ont souligné l'importance des activités de marché des banques françaises, telle que mesurée à partir des agrégats comptables issus des états financiers.

_ Le raisonnement est basé sur le fait que, dans le bilan cumulé des banques françaises tel que publié dans le rapport annuel de l'ACP, le poste « prêts et créances sur la clientèle » représente 28% du total des actifs. Certains en déduisent qu'en conséquence, les activités de marché représentent le reliquat, soit 72% du total des actifs et sont en conséquence largement prépondérantes.

_ Cette conclusion est doublement erronée :

- D'une part parce que l'activité de la banque commerciale impacte bien d'autres postes bilanciers que le seul agrégat « prêts et créances sur la clientèle »,
- D'autre part, parce que les conventions comptables IFRS de présentation des actifs et des passifs interdisent la compensation des opérations liées couvertes par un accord global de compensation, ce qui pour effet d'accroître considérablement la taille des portefeuilles de négociation et donc le total du bilan.

■ LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE COMMERCIALE SONT ENREGISTRÉES DANS DE NOMBREUX POSTES DU BILAN

_ Sur 16 lignes de l'actif du bilan publiable, une seule concerne en totalité des activités de marché, « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et une autre (actifs financiers » disponibles à la vente) est susceptible d'enregistrer certaines activités de marché, selon l'acceptation que l'on donne à ce terme. Le solde de ce dernier poste est néanmoins

majoritairement lié à des opérations de trésorerie qui résultent des transactions de prêts / dépôts.

_ Tous les autres postes regroupent des opérations de la banque commerciale comme les paiements, les immobilisations de l'établissement et les divers comptes de régularisation.

_ Il est donc totalement faux d'attribuer les soldes de ces postes aux activités de marché.

■ MAIS, MÊME L'AGRÉGAT BILANTIEL « ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT » NE CONSTITUE PAS UNE MESURE APPROPRIÉE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

_ En effet, les IFRS, contrairement aux principes comptables américains, n'autorisent pas la compensation entre positions actives et passives sur dérivés et opérations de pension sur titres négociées dans le cadre d'un accord global de compensation. Les agrégats comptables publiés gonflent donc artificiellement les positions portées par les établissements et le risque réel qui en découle.

_ Pour donner une image plus fidèle de leur situation financière à cet égard, plusieurs banques (BNPP et SG) ont publié volontairement un bilan prenant en compte ces accords de compensation qu'elles ont dénommé « bilan financé ». C'est l'outil de mesure comptable le plus approprié pour juger de l'importance des activités de marché par rapport à l'ensemble des opérations effectuées dans le groupe.

_ Au 31/12/2012, en moyenne, les portefeuilles de négociation des deux banques représentent légèrement moins de 10% du total du bilan financé. On est loin des chiffres supérieurs à 70% avancés par certains, même en ne retenant que les bilans des banques françaises les plus actives dans ce domaine.

